



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-11-10-3  
Séance du vendredi 6 décembre  
2019

### **POLITIQUE DE L'HABITAT CONVENTION DE MISE EN OEUVRE DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH RU) SUR LE QUARTIER DE LA FONDERIE A MULHOUSE 2019-2024**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

#### **PRESENTS :**

M. BIHL, Mmes BOHN, DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

#### **EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.  
M. COUCHOT donne procuration à M. BIHL.  
M. DELMOND donne procuration à M. JANDER.  
M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.  
Mme JENN donne procuration à Mme BOHN.  
M. HABIG donne procuration à M. GRAPPE.  
Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental donne procuration à M. WITH.  
Mme Betty MULLER donne procuration Mme MARTIN.  
M. MUNCK donne procuration à M. STRAUMANN.  
Mme RAPP donne procuration à Mme PAGLIARULO

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-10-2 du 14 décembre 2018 relative à la politique de l'Habitat,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2019-3-10-6 du 21 juin 2019 relative à la nouvelle politique de l'habitat en faveur du parc privé,

- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2019-4-1-2 du 21 octobre 2019 relative à la décision modificative n°2,
- VU l'avis favorable de la Commission Solidarité, Famille, Insertion et Logement lors de sa réunion du 25 octobre 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la participation du Département à la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement urbain (OPAH RU) sur le quartier de la Fonderie à Mulhouse 2019-2024 pour un montant maximal de 160 000 € ;
- Approuve la convention de mise en œuvre de cette Opération ;
- Autorise la Présidente à signer ladite convention jointe en annexe à la présente délibération ;
- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Département du Haut-Rhin appelé à siéger au comité de pilotage ;
- Désigne, pour siéger au comité de pilotage :
  - M. Philippe TRIMAILLE, Conseiller départemental
- Décide de prélever les crédits correspondants sur le programme H221 – chapitre 204 – fonction 72 – nature 20423 – programme 30525 du budget départemental sachant qu'une autorisation de programme pluriannuelle de 160 000 € pour la durée de l'OPAH RU a été votée en DM2 2019 le 21 octobre 2019.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité